République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Secrétariat général

ARRETE
Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle
Au titre de l'année 2021

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe exceptionnelle au titre de 2021 :

1 PERRY Catherine
2 GUERIAUX Didier
3 MARTINEZ Dominique
4 GUIBE Alain
5 CHAPPRON Jean-Michel
6 LAUGIER Claire
7 QUINTARD Jean-Charles
8 PAQUET Annick
9 COCHE Yves
10 BOSSY Mireille
11 LAPOTRE Olivier
12 TISON Isabelle

13 PARISOT Pascale

14 MOURRIERAS Christophe

LC1 MENNECIER Paul

LC2 DE RUYTER Thierry

LC3 PIERRARD Sylvie

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, 09 DEC. 2020
Pour le ministre et par délégation

Le chef du service
des ressources humaines,

Xavier MAIRE